

Réf: Dossier N° 018325

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE TARANE »

Siège social Abidjan, Cocody, II PLATEAU, LOT 2255, ILOT 197

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 01/05/ 2021 reçus par Me OHOUOT ASSI JOSEPH GERVAIS ,NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 01/05/2021, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
TARANE »

Objet : ACHAT ET GESTION DE PATRIMOINE FONCIER.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité

de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières

et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant

en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, II PLATEAU, LOT 2255, ILOT 197

Dirigeant(s) : Mme AW HAWA (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B40-00081 du 19/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°22112/GTCA/RC/2021 du 19/08/2021

